

Mgr Roy remercia MM. Duthoit et Flory, puis la séance se termina par la récitation du *De profundis* pour feu Henri Gagné, président de la Conférence Jésus-Ouvrier et par la prière du Manuel.

A Ste-Anne de Beaupré.—La livraison de janvier des *Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré* contient des statistiques intéressantes au sujet des pèlerinages à notre sanctuaire national pour l'année qui vient de s'écouler. Le sanctuaire de Ste-Anne a reçu, en 1917, 100 pèlerinages organisés formant un total de 43,495 pèlerins. C'est une diminution de 55 pèlerinages organisés et de 38,943 pèlerins sur 1916. La cause de cette diminution est la difficulté du transport ; plusieurs compagnies de chemin de fer refusèrent de laisser organiser des pèlerinages à cause du besoin qu'elles avaient de locomotives et de wagons pour transporter des soldats et des munitions. Cependant le nombre des pèlerins et visiteurs isolés n'a guère diminué, il a été de 123,406, contre 123,383 en 1916. Il a été célébré 6,500 messes à la Basilique et 173,000 communions y ont été distribuées. Le diocèse de Québec a fourni à lui seul 80 pèlerinages et 37,038 pèlerins.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Nouvelle congrégation. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* ont publié un *Motu proprio* très important au sujet des Églises orientales.

Ce document, promulgué le 5 novembre, fixe au 1er décembre 1917 le fonctionnement de la nouvelle Congrégation pour les Églises orientales. Le Souverain Pontife y dit son désir de ramener autant qu'il dépend de lui les Églises orientales à leur ancienne splendeur.

Il veut, en instituant pour les Orientaux unis une congrégation spéciale dont il assumera personnellement la direction, éliminer jusqu'aux apparences du soupçon que l'Église romaine veut subordonner les Orientaux aux Latins et montrer d'une façon éclatante aux Orientaux son affection paternelle. L'acte présent, lit-on dans le *Motu proprio*, rendra plus manifeste encore que l'Église de Jésus-Christ n'étant ni latine, ni grecque, ni slave, mais catholique, ne fait aucune différence entre ses fils, et que ceux-ci, qu'ils soient grecs, latins, slaves ou d'autres groupes nationaux encore, occupent tous le même rang devant le Siège apostolique.

La nouvelle Congrégation, qui a le Pape pour préfet, a pour secrétaire un cardinal aidé d'un assesseur. Elle a plusieurs consultants tant du rite latin que du rite oriental.